

Arrondissement de Verdun

Mise aux normes des feux de circulation et reconstruction des trottoirs

À deux intersections

La Ville de Montréal entreprendra des travaux de mise aux normes des feux de circulation et de reconstruction des trottoirs à deux intersections, à partir du 11 juillet 2017. Ces travaux permettront de sécuriser les mouvements piétons et d'améliorer la circulation des usagers de la route dans le secteur.

Zone des travaux

- Intersection de la place du commerce et du boulevard René-Lévesque
- Intersection de la rue Berlioz et du boulevard de l'Île-des-Sœurs

Durée et horaire des travaux

- Entre le 11 juillet et le 11 août 2017, si les conditions météorologiques le permettent
- Du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h

Impacts

- **Circulation** : fermetures partielles et ponctuelles, maintien de la circulation en tout temps
- **Stationnement** : restrictions de stationnement dans la zone des travaux
- **Accès** : maintenus aux résidences et aux établissements
- **Autobus** : maintien du service, mais des modifications aux arrêts sont possibles. STM-INFO : 514 786-4636 ou stm.info

Merci de respecter la signalisation mise en place.

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent causer et elle prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

